

18 AU 21 NOVEMBRE

20 | **106^e CONGRÈS**
24 | **DES MAIRES**

ET DES PRÉSIDENTS
D'INTERCOMMUNALITÉ
DE FRANCE ■■■

LE PROGRAMME



 **amf**

ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ■■■
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

PROGRAMMATION

THÉMATIQUES

- ▲ DÉBAT EN PLÉNIÈRE
- ▲ SÉANCES OFFICIELLES
- ▲ FORUM
- ▲ POINT INFO
- ▲ TEMPS FORTS
- ▲ ASSISES FRANCO-UKRAINIENNES DES COLLECTIVITÉS LOCALE

LUNDI 18 NOV.

9h30 PALAIS DES CONGRÈS D'ISSY LES MOULINEAUX

Outre-mer, surmonter les crises de l'eau

14h30 PALAIS DES CONGRÈS D'ISSY LES MOULINEAUX

Le maire face à la crise de la vie chère

MARDI 19 NOV.

10h GRAND AUDITORIUM

ZAN : Des objectifs à préserver une méthode à revoir

10h SALLE LIBERTÉ

Délinquance environnementale : être efficace ensemble

10h SALLE ÉGALITÉ

À moins de deux ans des élections : aboutir enfin sur le statut de l' élu

10h SALLE FRATERNITÉ

Mieux intégrer les communes dans les politiques européennes

10h SALLE NATION

Politique sportive : saisir la balle au bond après les Jeux

10h SALLE DÉMOCRATIE

Le rendez-vous des communes nouvelles

10h SALLE AGORA

Se préparer et gérer le risque cyber

11h SALLE AGORA

Les conflits de voisinage : quand Élu rime avec médiation

11h30 SALLE LIBERTÉ

Gestion de l'eau : des enjeux de financement et de gouvernance

11h30 SALLE ÉGALITÉ

Les CCAS confrontés à l'explosion des besoins

11h30 SALLE DÉMOCRATIE

Comment préparer votre retraite d' élu local

12h00 SALLE AGORA

Dix bonnes raisons pour venir travailler dans ma commune

14h GRAND AUDITORIUM

Séance d'ouverture

- Assemblée générale statutaire
- Accueil par David LISNARD
- Intervention d'Anne HIDALGO
- Ouverture des assises Franco-Ukrainiennes des collectivités locales
- Solidarité et Handicap
- Débat d'orientation générale sur le thème : « les communes... heureusement ! »

14h30 SALLE FRATERNITÉ

Ukraine : transformer l'élan de solidarité en politique sur le long terme

MERCREDI 20 NOV.

10h GRAND AUDITORIUM

Les communes rurales en transformation : agir pour ne pas subir

9h30 SALLE LIBERTÉ

Quand la santé mentale se dégrade, comprendre pour agir

9h30 SALLE ÉGALITÉ

Finances intercommunales, coopérer avec les communes pour mieux agir au service de la transition écologique

9h30 SALLE FRATERNITÉ

Les maires face au trafic de stupéfiants

9h30 SALLE NATION

Assurances des collectivités locales, il est temps d'agir

9h30 SALLE DÉMOCRATIE

Les nouvelles formes d'exploitation minière, un enjeu pour les communes

9h30 SALLE AGORA

Gérer sa communication en situation de crise

11h SALLE LIBERTÉ

Préserver l'école, faire réussir les enfants

11h SALLE ÉGALITÉ

Logement : rendre possible et accompagner les parcours résidentiels

11h SALLE FRATERNITÉ

Achever la couverture numérique du territoire, encore un effort !

11h SALLE DÉMOCRATIE

Secrétaires généraux de mairie : encore des maux ou le mot de la fin ?

11h SALLE NATION

Budget : préparer les nouvelles annexes « vertes »

11h SALLE AGORA

Communication locale : comment être entendu ?

14h SALLE LIBERTÉ

Faire entendre la voix des maires et présidents, employeurs

14h SALLE ÉGALITÉ

Rétablir un service public ferroviaire pour tous

14h SALLE FRATERNITÉ

Recul du trait de côte : aménager pour s'adapter mais à quel prix ?

14h SALLE DÉMOCRATIE

Les ambitions d'une mise en réseau des acteurs de l'emploi au plus près du terrain

14h SALLE NATION

Les moyens d'utiliser sa trésorerie quelle que soit la taille de sa collectivité

14h SALLE AGORA

DGPN : Présentation de www.masecurite.interieur.gouv.fr

14h30 GRAND AUDITORIUM

Faire participer les habitants pour des communes toujours plus efficaces

15h SALLE AGORA

« 11 de légende » le documentaire plaidoyer de Caroline Delage pour l'inclusion d'enfants autistes par le sport

15h45 SALLE ÉGALITÉ

Polices municipales, le juste équilibre des prérogatives à trouver

15h45 SALLE FRATERNITÉ

Le bon niveau de régulation des meublés de tourisme face à la crise du logement

15h45 SALLE LIBERTÉ

Communes, intercommunalités, les nouvelles obligations en

matière de petite enfance au 1^{er} janvier 2025

15h45 SALLE NATION

Chemin rural : un patrimoine en danger : les clés pour le valoriser et le préserver

15h45 SALLE DÉMOCRATIE

Faire du transferralier une chance pour nos communes

17h SALLE AGORA

Villes et campagnes : lutter contre le trafic de stupéfiants

JEUDI 21 NOV.

10h GRAND AUDITORIUM

Financer toujours plus de politiques publiques avec moins de moyens

9h30 SALLE LIBERTÉ

Prévention des risques et gestion des crises : on accélère !

9h30 SALLE ÉGALITÉ

Gérer des déchets en zones touristiques, insulaires ou isolées

9h30 SALLE FRATERNITÉ

Comprendre et maîtriser l'intelligence artificielle (IA) : déjà un enjeu d'actualité pour les communes et les intercommunalités

9h30 SALLE DÉMOCRATIE

Les projets alimentaires territoriaux : les solutions pour s'approvisionner en local ?

9h30 SALLE AGORA

La gestion des déchets et dépôts sauvages : la boîte à outils du CESAN pour les élus

10h30 SALLE AGORA

Faire vivre son projet de démocratie participative : focus sur les budgets participatifs

11h SALLE FRATERNITÉ

Les communes face à une offre de spectacle vivant

sous tension

11h SALLE ÉGALITÉ

L'adaptation des communes aux changements climatiques : des solutions et outils à votre disposition

11h SALLE DÉMOCRATIE

Prévoyance obligatoire au 1^{er} janvier 2025 : assurer au mieux les risques de la vie de vos agents

11h SALLE NATION

Rencontre avec les directeurs généraux des Agences régionales de santé

11h30 SALLE LIBERTÉ

Se préparer à la gestion de crise, PCS – PCIS, c'est maintenant !

11h30 SALLE AGORA

Bien finir le mandat : Anticiper les échéances, les enjeux et les risques

14h GRAND AUDITORIUM

Séance de clôture

- Lecture de la résolution générale du 106^e Congrès par André LAIGNEL, premier vice-président délégué de l'AMF
- Intervention de David LISNARD, président de l'AMF,
- Intervention de Michel BARNIER, premier ministre



Les communes... Heureusement !

La 106^e édition du Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France se tient les 19, 20 et 21 novembre 2024, au Pavillon 5 du parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris. Elle est précédée, le 18 novembre, de la Rencontre des élus des Outre-mer, au Palais des congrès d'Issy-les-Moulineaux.

LE CONGRÈS A POUR THÈME « LES COMMUNES... HEUREUSEMENT ! »

Dans la période actuelle d'instabilité politique et institutionnelle, les communes et leur intercommunalité sont un pôle de stabilité et un modèle démocratique. Elles font fonctionner les services publics du quotidien, portent des projets concrets qui améliorent le cadre de vie des habitants, donnent un sens à l'action publique, et font vivre notre démocratie à l'échelle locale. Tout au long des débats, les multiples conférences et points infos montreront que, heureusement, les communes agissent pour faire vivre les libertés locales au service des citoyens, pour renforcer la cohésion sociale et pour relever les défis de la transition écologique.

En écho à la préoccupation croissante des maires face à la dissémination du trafic de drogue sur tout le territoire et à la multiplication des faits criminels graves, le Congrès débattera pour la première fois des conséquences du narcotraffic sur la vie quotidienne des citoyens. Il s'agira de faire un constat réaliste de la situation, d'écouter le retour d'expérience des maires confrontés de longue date à ce trafic et d'interpeller l'Etat sur les mesures qu'il entend prendre pour rendre plus efficace la lutte contre ce fléau, qui relève du cœur de sa mission régaliennes de sécurité.

Lors de la séance d'ouverture du 106^e Congrès, l'AMF lancera un message de sensibilisation de tous les maires à la cause de l'insertion des personnes handicapées dans la perspective en 2025 du 20^{ème} anniversaire de la loi de 2005.

Elle accueillera aussi les premières Assises franco-ukrainiennes des collectivités locales.

En accord avec l'ensemble des associations départementales de maires, le Congrès fera entendre fortement la voix des élus sur les nouvelles ponctions financières sur les collectivités territoriales et débattera des moyens d'assainir les comptes publics.

Ce Congrès sera aussi l'occasion de réaffirmer l'urgence d'une vraie décentralisation. La capacité d'agir des communes s'est toujours révélée précieuse pour surmonter les crises auxquelles notre pays a fait face.



18 AU 21 NOVEMBRE

20
24

106^e CONGRÈS
DES MAIRES

ET DES PRÉSIDENTS
D'INTERCOMMUNALITÉ
DE FRANCE

PROGRAMME DÉTAILLÉ

LUNDI 18 NOV.

RENCONTRE DES ÉLUS DES OUTRE-MER

9h30 à 13h

PALAIS DES CONGRÈS
D'ISSY-LES-MOULINEAUX

Outre-mer, surmonter les crises de l'eau

La question de l'eau touche le quotidien des habitants, leur santé et leur sécurité et même leur lieu de vie. Elle est encore plus sensible en Outre-mer où les problématiques sont nombreuses, complexes et nécessitent une action urgente sur tous les fronts de l'amont à l'aval.

Les collectivités locales d'Outre-mer s'organisent pour répondre à ces défis et répondre aux urgences vitales des habitants mais la question dépasse bien souvent leur compétence et nécessite un accompagnement et des moyens complémentaires.

À travers ce débat les élus ultramarins pourront alerter sur leurs difficultés et partager des pistes d'amélioration afin qu'avec l'AMF, ils puissent être entendus par le gouvernement pour résoudre collectivement les différentes crises de l'eau.



RÉFLEXIONS SUR :

- ▶ Pénurie d'eau, mise en œuvre de la GEMAPI et prévention des risques et pollution, quels constats partagés ? Comment agir collectivement pour répondre à l'urgence d'agir ?
- ▶ Quels moyens mettre en place pour rendre la gouvernance de l'eau plus efficace et adapter les politiques de prévention ?



14h30 à 16h30

PALAIS DES CONGRÈS
D'ISSY-LES-MOULINEAUX

Le maire face à la crise de la vie chère

Les derniers évènements, en Martinique et en Guadeloupe notamment, confirment une nouvelle fois le constat des élus locaux d'Outre-mer qui alertent depuis de nombreuses années sur la dégradation du contexte social liée au coût de la vie. Ce débat s'attachera à démontrer que les maires sont en première ligne face à la détresse des habitants. Parallèlement, il permettra de dresser le constat de la formation des prix en Outre-mer et de voir comment tous les acteurs du territoire peuvent s'impliquer pour traverser les crises liées à la vie chère et les situations d'insécurité qui en découlent.

Concernant l'octroi de mer, il s'agira de débattre sur les propositions des élus pour un maintien d'un octroi de mer simplifié garantissant l'assiette fiscale locale et l'autonomie des collectivités d'Outre-mer par rapport au budget de l'État.



RÉFLEXIONS SUR :

- ▶ Les maires face à l'urgence des crises
- ▶ Quels leviers d'action pour réduire la vie chère, et avec quels moyens ?
- ▶ Rénover l'octroi de mer pour garantir les ressources des collectivités locales

MARDI 19 NOV.

10h à 12h

GRAND AUDITORIUM

ZAN : des objectifs à préserver, une méthode à revoir

La mise en œuvre de l'objectif ZAN revue, depuis la loi du 20 juillet 2023, et les décrets du 27 novembre 2023 entre dans sa phase opérationnelle pour le bloc communal avec la nécessité de faire évoluer les schémas et documents d'urbanisme pour les mettre en compatibilité avec les SRADDET, modifiés au 22 novembre 2024.

Quels effets sont déjà constatés par les maires et présidents d'intercommunalité sur leur territoire ? La mise en œuvre du dispositif actuel permet-elle de garantir l'atteinte de l'objectif en 2050 ?

Comment anticiper les évolutions des zonages de constructibilité et quelles stratégies foncières mettre en place pour répondre aux besoins de développement et d'accès des habitants à un logement ?

Existe-t-il un autre modèle pour réduire l'étalement urbain, protéger les sols agricoles, naturels et les forêts, la biodiversité et lutter contre l'artificialisation des sols en évitant l'effet rythmique et parfois inéquitable de la trajectoire ZAN telle qu'elle est réglementée aujourd'hui ?

Quelles sont les solidarités à mettre en place entre les communes et les intercommunalités pour éviter des concurrences défavorables à un aménagement équilibré des territoires ?



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Véronique POUZADOUX,

Maire de Gannat (03), présidente de la communauté de communes de Saint-Pourçain Sioule Limagne, présidente de l'Association des maires de l'Allier, vice-présidente de l'AMF, co-présidente de la Commission Aménagement de l'AMF

Sylvain ROBERT,

Maire de Lens (62), président de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, co-président de la Commission Aménagement de l'AMF

Avec la présence attendue de **Catherine VAUTRIN, Ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation**

- ▶ Le bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de l'objectif ZAN
- ▶ Un modèle à réinventer pour plus d'efficacité et d'équité territoriales



10h à 11h30

SALLE LIBERTÉ

Délinquance environnementale : être efficace ensemble

Si les pollueurs pris sur le fait ont tendance à considérer que les délits perpétrés sont mineurs, les contrôles trop tatillons et les sanctions disproportionnées, un examen plus objectif des moyens disponibles fait apparaître de nombreuses contraintes, mais aussi de réelles difficultés lors de la constatation et de la sanction de l'infraction. Textes dispersés entre plusieurs codes, agents issus de métiers différents, procédures tantôt judiciaires, tantôt administratives, compliquent encore l'exercice des polices environnementales.

Dans ce contexte complexe, les maires sont souvent au contact direct des délinquants, sur le terrain.

Quels sont leurs moyens réglementaires et humains ? Quels rôles pour les policiers municipaux et les gardes-champêtres ? Les maires ont-ils besoin d'outils plus efficaces ou d'une réforme législative et réglementaire ?



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Guy GEOFFROY,

Maire de Combs-la-ville (77), président de l'Association des maires de Seine-et-Marne, vice-président de l'AMF

Charlotte BLANDIOT-FARIDE,

Maire de Mitry-Mory (77), vice-présidente de l'AMF

- ▶ Des maires au plus près du terrain et parfois désemparés...
- ▶ ... avec de fortes attentes vis-à-vis des services de l'État

10h à 11h30

SALLE ÉGALITÉ

À moins de deux ans des élections, aboutir enfin sur le statut de l' élu

Les démissions plus élevées que par le passé sont notamment révélatrices de conditions de plus en plus difficiles de l'exercice du mandat municipal.

L'échéance du prochain renouvellement général des conseils municipaux en 2026 appelle à repenser urgemment les conditions dans lesquelles les futurs élus vont être amenés à exercer leur mandat.

Le statut de l' élu a récemment fait l'objet de nombreuses propositions, fruits des travaux parlementaires mais également de l'AMF. Il est temps de passer à leur traduction concrète, en identifiant en priorité les améliorations qui font consensus. Le texte voté par le Sénat constitue, à ce titre, une base de travail essentielle.

De même, dans un souci de cohésion des équipes municipales et afin de garantir un nombre suffisant de candidats dans les petites communes, il convient également d'engager une réflexion sur les assouplissements nécessaires au fonctionnement du conseil municipal.



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Catherine LHÉRITIER,

Maire de Valloire-sur-Cisse (41), présidente de l'Association des maires de Loir-et-cher, co-présidente du groupe de travail sur les Conditions d'exercices des mandats locaux de l'AMF

Frédéric ROIG,

Maire de Pégairolles-de-l'Escalette (34), président de l'Association des maires de l'Hérault, co-président du groupe de travail sur les Conditions d'exercices des mandats locaux de l'AMF

Avec l'intervention de **Françoise GATEL, Ministre déléguée auprès de la Ministre du Partenariat avec les Territoires et de la Décentralisation, chargé de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat**

- ▶ Statut de l' élu : cap vers la traduction concrète des propositions
- ▶ Présentation des résultats de l'enquête « Être maire aujourd'hui : activités du mandat, vie familiale, risques santé »
- ▶ Fonctionnement du conseil municipal : quelles solutions pour dynamiser l'exercice quotidien du mandat et renforcer la cohésion entre les élus ?

10h à 12h

SALLE FRATERNITÉ

Mieux intégrer les communes dans les politiques européennes

30 ans après Maastricht, un nouveau mandat parlementaire voit le jour et la nouvelle Commission européenne reste à déterminer à l'aune de la préparation du nouveau budget 2027/2034.

Les communes et EPCI ont indéniablement une place auprès de ces instances et un rôle à jouer dans ces politiques. Quelles interactions existent et comment les renforcer ?



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Christophe ROUILLON,

Maire de Coulaines (72), vice-président de Le Mans Métropole, co-président de la commission Europe et vice-président de l'AMF

Thibaut GUIGNARD,

Maire de Plœuc-l'Hermitage (22), vice-président de Saint-Brieuc Armor Agglomération, co-président de la commission Europe de l'AMF

- ▶ Les communes en Europe, une place à fortifier
- ▶ Quelles politiques européennes pour quelles politiques locales ?

10h à 12h

SALLE NATION

Politique sportive : saisir la balle au bond après les jeux !

Deux mois après la fin des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, quelles seront les perspectives du sport français pour les prochaines années ? Les Jeux auront été un puissant catalyseur pour la politique sportive du pays avec des investissements importants dans les équipements sportifs et de fortes ambitions dans le développement des activités physiques et sportives.

Il s'agira d'assurer la trace qu'ils laisseront dans la politique sportive du pays alors que le sport est confronté à de nouveaux enjeux. Comment articuler les injonctions contradictoires entre la nécessité du développement des équipements sportifs et les impératifs de sobriété énergétique ou foncière dans un contexte financier contraint ?

Les sportifs changent également : comment intégrer les nouvelles formes de pratiques dans les politiques sportives locales ? Comment faire face à la baisse de l'engagement associatif, au cœur du modèle sportif français ?



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

David LAZARUS,

Maire de Chambly (60), président de l'ANS

Noelle CHENOT,

Maire de Surzur (56), vice-présidente de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

- ▶ Nouveaux sportifs, nouvelles pratiques : comment les accompagner
- ▶ Disposer d'équipements sportifs dans un contexte contraint

10h à 11h30

SALLE DÉMOCRATIQUE

Le rendez-vous des communes nouvelles



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Philippe CHALOPIN,

Maire de Baugé-en-Anjou (49)

Philippe CARRERE,

Maire de Morcenx-la-Nouvelle (40)

Jean-Marc VASSE,

Maire de Terres-de-Caux (76)



11h30 à 13h

SALLE LIBERTÉ

Gestion de l'eau : des enjeux de financement et de gouvernance

Le contexte des changements climatiques multipliant les sécheresses et pénuries depuis plusieurs années nous rappelle que l'eau est une ressource précieuse et indispensable à la vie sur le territoire français métropolitain comme ultra-marin. La gestion de l'eau, sa protection, sa mise en valeur, le développement de la ressource, sont au cœur d'enjeux de gouvernance et de financement nationaux et locaux.

Les services publics d'eau et d'assainissement assurent quotidiennement des missions essentielles, guidés par le respect des équilibres naturels et de l'intérêt général. Aujourd'hui plus encore, ils doivent faire face à une multitude de défis.



PRÉSIDÉ PAR :

Bertrand HAUCHECORNE,

Maire de Mareau-aux-Prés (45), référent AMF sur les Politiques de l'eau

- ▶ Le modèle de financement de la gestion de l'eau est-il suffisant pour prendre en compte ses enjeux et les investissements nécessaires ? Quelles sont les évolutions à prévoir ?
- ▶ Quels modèles d'organisation territoriale permettraient de relever les défis posés par la gestion de l'eau et de l'assainissement ?

11h30 à 13h

SALLE DÉMOCRATIQUE

Comment préparer votre retraite d'élu local ?

11h30 à 13h

SALLE ÉGALITÉ

Les CCAS confrontés à l'explosion des besoins

L'augmentation de la précarité sur le territoire ou encore du nombre de personnes âgées dépendantes ayant besoin d'un accompagnement à domicile ou d'une prise en charge en établissement impacte très directement les communes qui observent une montée en puissance du nombre de personnes sollicitant une aide du Centre communal d'action sociale. Par sa proximité avec les habitants, le CCAS est la première porte d'entrée vers laquelle se tournent naturellement les administrés confrontés à une situation complexe quelle qu'en soit la raison (liées à leur situation économique et/ou leur âge) et la durée (difficulté ponctuelle ou durable).

Face à cette augmentation des demandes et des budgets plus que jamais contraints pour les collectivités locales, comment le CCAS, acteur incontournable des politiques sociales, pourra-t-il continuer de mener à bien ses missions à moyens financiers constants ?



CO-PRÉSIDÉ PAR :

Luc CARVOUNAS

Maire d'Alfortville (94), co-président de la commission des Affaires sociales et vice-président de l'AMF

Marylène MILLET,

Maire de Saint-Genis-Laval (69), co-présidente de la commission des Affaires sociales de l'AMF

- ▶ Des CCAS en première ligne face à la hausse de la précarité et aux nouveaux publics
- ▶ Le CCAS, un acteur incontournable pour répondre aux besoins des personnes âgées

SALLE AGORA

10h

Se préparer et gérer le risque cyber

11h

Les conflits de voisinage : quand Élu rime avec médiation

12h

Dix bonnes raisons pour venir travailler dans ma commune



SÉANCE D'OUVERTURE DU 106^E CONGRÈS DES MAIRES

13h45 à 17h30

GRAND AUDITORIUM

13h45

Assemblée générale statutaire

Présentation du rapport d'activité par **Murielle FABRE**, secrétaire générale de l'AMF

Présentation du rapport financier par **Antoine HOMÉ**, trésorier général de l'AMF

14h15

Accueil par **David LISNARD**, Président de l'AMF

14h20

Intervention d'**Anne HIDALGO**, Maire de Paris, vice-présidente de la métropole du Grand Paris



14h30 à 17h30

SALLE FRATERNITÉ

Ukraine : transformer l'élan de solidarité en politique sur le long terme

Dès le début de l'agression russe en Ukraine, la mobilisation des collectivités locales, mais aussi celle des citoyens et des entreprises françaises, a été importante à travers de nombreuses actions de soutiens : soutiens financiers à travers des dons et de l'aide humanitaire, mais aussi mise en place d'initiatives pour accompagner les Ukrainiens en France.

C'est pour confirmer cet élan de solidarité et soutenir la reconstruction du pays que l'AMF et son réseau d'associations départementales, Départements de France et Régions de France, sous l'égide de Territoires Unis, ont décidé d'organiser les Assises franco-ukrainiennes des collectivités locales, et suivent les travaux de la Commission Nationale de la Coopération décentralisée (CNCD), vice-présidée par Patrick MOLINOZ. Ces assises sont organisées sous le haut patronage du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Jean-Noël BARROT, de Pierre HEILBRONN, envoyé spécial du président de la République pour la reconstruction en Ukraine.

14h30

Ouverture des assises Franco-Ukraiennes de collectives locales

Intervention de **David LISNARD**, Président de l'AMF

Intervention **d'un maire ukrainien**

15h

Solidarité et Handicap

Intervention de **Xavier ODO**, Maire de Grigny (69), maire référent Handicap pour l'AMF

Intervention de **David LISNARD**, Président de l'AMF

Intervention de **D'André LAIGNEL**, premier Vice-Président délégué de l'AMF

Débat d'orientation générale sur le thème :

Les communes... Heureusement !

Une occasion d'échanger autour des différentes formes de coopération qui aboutiraient et contribueraient à reconstruire les infrastructures, à encourager la résilience des Ukrainiens et à établir des relations structurées avec un pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne. L'objectif de ces Assises est de répondre aux besoins des Ukrainiens. Ce sera donc aussi l'occasion de travailler et se mobiliser pour trouver tous les moyens permettant de transformer l'élan de solidarité en politique locale à long terme.



RÉFLEXIONS SUR :

- ▶ États des lieux : quels besoins exprimés des collectivités ukrainiennes ?
- ▶ Collectivités territoriales françaises et ukrainiennes, comment coopérer ?
- ▶ Quelle reconstruction économique ? Le rôle des collectivités aux côtés des entreprises
- ▶ Société civile et aide humanitaire : des actions toujours en cours ?

MERCREDI 20 NOV.

10h à 12h30

GRAND AUDITORIUM

Les communes rurales en transformation : agir pour ne pas subir

Dans un contexte de transformations de la société, les communes et intercommunalités rurales se réinventent. Leurs moyens étant de plus en plus limités, comment peuvent-elles se réorganiser en lien avec l'intercommunalité ? Comment peuvent-elles se réapproprier leurs compétences et répondre aux demandes des habitants (se loger, se déplacer, accéder aux services) ? Qui pour les accompagner ?

Ce débat s'attachera à partager le constat des difficultés et de voir comment repenser les organisations pour les dépasser (gouvernance, communes nouvelles, PETR...) dans l'objectif de répondre aux besoins des habitants et d'anticiper les transformations sans pour autant les subir. Sur la base de témoignages, il permettra également de développer des exemples concrets et innovants portés par des maires et présidents d'intercommunalité. Il s'agira également d'identifier les moyens d'action et les accompagnements possibles notamment de la part des départements, de l'Europe ou encore en partenariat avec les acteurs privés solidaires d'un développement du territoire équilibré et d'un accès aux services dont ils sont eux-mêmes bénéficiaires.



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Cécile GALLIEN,

Maire de Vorey-sur-Arzon (43), co-présidente de la commission des communes et des territoires ruraux

Christian MONTIN,

Maire de Marcolès (15), président de l'Association des maires du Cantal

Avec la présence attendue de

Françoise GATEL,
Ministre déléguée en charge de la ruralité, du commerce et de l'artisanat

► Les constats partagés sur les moyens d'action des communes en lien avec leur intercommunalité sur leurs compétences respectives : retrouver du souffle pour l'action locale

► Partager les compétences et répondre aux demandes des habitants : quels outils pour aider les collectivités locales rurales ou partenariats mobiliser (départements, région, Europe, secteur privé...)?



9h30 à 11h

SALLE LIBERTÉ

Quand la santé mentale se dégrade, comprendre pour agir

20% de la population sont concernés par des troubles psychiques, la détresse psychologique des jeunes est en très forte augmentation... Cette dégradation de la santé mentale a des répercussions dans l'ensemble des sphères de la société : école, jeunesse, travail, familles, mais aussi dans les communes.

A l'heure où les hôpitaux psychiatriques ne peuvent plus répondre à l'ensemble des demandes et que les délais d'attente dans les structures médico-sociales sont considérables, les actions de prévention pour l'ensemble de population en amont mais également en aval des hospitalisations pour les personnes malades, se révèlent essentielles et les communes disposent de nombreux leviers pour prendre soin de la santé mentale de leurs habitants.



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Frédéric CHÉREAU,

Maire de Douai (59), co-président de la commission Santé et vice-président de l'AMF

Claire PEIGNÉ,

Maire de Morancé (69), présidente de l'Association des maires Rhône et Métropole de Lyon, co-présidente de la commission santé de l'AMF

- Prendre en charge les cas complexes dans un contexte de dégradation de l'offre de soins psychiatriques
- Agir pour prendre soin de la santé mentale de l'ensemble de la population

9h30 à 11h

SALLE ÉGALITÉ

Finances intercommunales, coopérer avec les communes pour mieux agir au service de la transition écologique

Les intercommunalités et les communes sont attendues pour porter une part significative des enjeux de la transition écologique et énergétique.

Ce forum sera l'occasion de réunir les élus des intercommunalités et des communes afin de faire le point sur les initiatives portées par les intercommunalités en matière d'organisation (ingénierie financières et techniques) et de financement de la transition écologique des territoires (éolien, photovoltaïque, mobilité douce, méthanisation, préservation des écosystèmes naturels, etc.), mais aussi de conforter le rôle des collectivités du bloc communal dans cet objectif d'intérêt national.

Il permettra également de montrer les différents outils de gouvernance financière à leur disposition notamment sous l'angle des pactes financiers et fiscaux (partage d'IFER, fonds de concours, DSC etc.).

Cette séquence sera enfin l'occasion d'appeler à un cadre plus souple pour organiser un partage financier et fiscal entre les communes et leur intercommunalité.



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL,

Maire d'Albi (81), présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, co-présidente de la commission Intercommunalité de l'AMF

André LAIGNEL,

Maire d'Issoudun (36), président de la communauté de communes d'Issoudun, co-président de la commission Intercommunalité et 1er vice-président délégué de l'AMF

- Comment communes et intercommunalités peuvent-elles soutenir des projets en faveur de la transition écologique ?
- Quels outils de gouvernance financière et fiscale peuvent accompagner cette politique ?

9h30 à 11h

SALLE FRATERNITÉ

Les maires face au trafic de stupéfiants

Le trafic de stupéfiants connaît l'accélération de développements liés à l'approvisionnement, la distribution et la consommation; impliquant des conséquences directes pour les maires (sécurité publique, politique de la jeunesse, logement, corruption d'acteurs locaux, santé, impact renforcé dans les petites villes et secteurs ruraux, ...).



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Jean-Paul JEANDON,

Maire de Cergy (95), co-président de la commission Prévention de la délinquance et Sécurité de l'AMF

Frédéric MASQUELIER,

Maire de Saint-Raphaël (83), co-président de la commission Prévention de la délinquance et Sécurité de l'AMF

Avec la présence attendue de

Nicolas DARAGON,
Ministre délégué chargé de la Sécurité du quotidien

- Vers une généralisation de la consommation dans la société et géographique du trafic ?
- Les maires face à l'extension du domaine de la lutte : témoignages et attentes
- Que faire pour améliorer le dialogue avec les forces de sécurité et les partenaires

9h30 à 11h

SALLE NATION

Assurances des collectivités locales, il est temps d'agir !

Depuis quelques années, et plus encore suite aux émeutes de 2023, les relations entre les collectivités locales et le monde de l'assurance se sont dégradées : résiliations brutales, hausses parfois vertigineuses des primes et des franchises, absences de réponse aux appels d'offres... Or, les collectivités locales assument une mission d'intérêt général, qui les distingue des autres assurés.

Des travaux ont été conduits en 2024, par la Mission gouvernementale Jean-Yves Dagès/ Alain Chrétien et par la mission d'information de la commission des finances du Sénat, portée par Jean-François Husson.

Les rapports de ces deux missions formulent des propositions convergentes. Ils soulignent notamment l'urgence d'offrir une solution aux collectivités qui d'ores et déjà, ne trouvent pas d'assureur et à celles, nombreuses, qui risquent de se trouver dans cette situation du fait d'une résiliation de leur contrat.

Il convient désormais que ces propositions soient prises en compte par le gouvernement et le Parlement et qu'elles puissent être mises en œuvre.



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Alain CHRÉTIEN,

Maire de Vesoul (70), président de la communauté d'agglomération de Vesoul, co-président de la commission Développement économique, commerce, tourisme et vice-président de l'AMF

Charlotte GOUJON,

maire de Petit Quevilly (76)

- Présentation des recommandations par les auteurs des rapports
- Perspectives et modes d'action à mettre en œuvre

9h30 à 11h

SALLE DÉMOCRATIE

Les nouvelles formes d'exploitation minière, un enjeu pour les communes



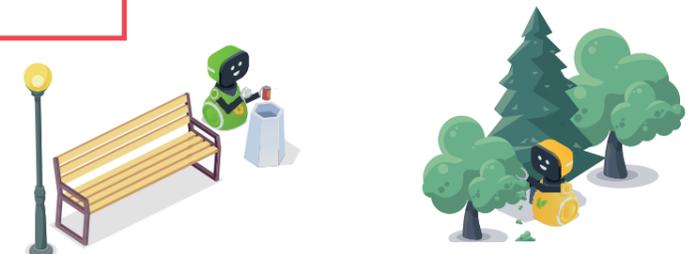
CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Jean-François BARNIER,

Vice-Président du Conseil départemental de la Loire (42)

Jean-Pierre KUCHEIDA,

Président de l'association des communes minières (62)



11h à 12h30

SALLE LIBERTÉ

Préserver l'école, faire réussir les enfants

L'école publique se trouve de plus en plus confrontée à une crise de confiance, tant dans son mode de fonctionnement (attractivité du métier d'enseignant, gestion des remplacements, relation avec les parents...), que dans sa difficulté à résorber l'échec scolaire et les inégalités entre élèves. Elle fait face, en outre, à une montée de problèmes liés à la dégradation du climat scolaire et à l'insécurité (harcèlement, incivilités...).

Dans ce contexte tendu, les maires, dans le respect de leurs compétences et des moyens disponibles, demeurent plus que jamais mobilisés pour offrir aux élèves un cadre de travail le plus serein possible à l'école et propice à leur réussite, ainsi que des activités d'éveil sur les temps péri et extrascolaires.



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Delphine LABAILS,
Maire de Périgueux (24), co-présidente de la commission Education de l'AMF

Frédéric LETURQUE,
Maire d'Arras (62), co-président de la commission Education et vice-président de l'AMF

Avec la présence attendue
d'Anne GENETET,
Ministre de l'Education nationale

- ▶ Apaiser l'école et garantir le bien-être des enfants
- ▶ Accompagner l'école grâce aux activités périscolaires



11h à 12h30

SALLE ÉGALITÉ

Logement : rendre possibles accompagner les parcours résidentiels

Le projet de loi logement abordable, aujourd'hui suspendu, avait placé le logement intermédiaire comme pivot de l'accès à un parcours résidentiel pour tous et dans tous les territoires, dans un contexte de crise du logement.

Pour les élus, cette approche reste insatisfaisante et manque d'une vision à long terme susceptible de répondre aux attentes des Français. De plus, une évolution du modèle économique et financier de production du logement paraît aujourd'hui nécessaire pour rendre possibles ces parcours résidentiels. Comment le maire peut-il intervenir pour développer et renouveler l'offre de logements ? Comment diversifier l'offre et construire une politique de logement adaptée à tous les parcours de vie, en tenant compte des âges, des décohabitations, des revenus, des pratiques de déménagement ? L'accession sociale à la propriété est-elle encore possible ?



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Charlotte LIBERT,
Maire de Vincennes (94), co-présidente du Groupe de travail Logement-Habitat-Hébergement de l'AMF

Thierry REPENTIN,
Maire de Chambéry (73), président du Grand Chambéry, co-président du Groupe de travail Logement-Habitat-Hébergement et vice-président de l'AMF

Avec l'intervention attendue de
Valérie LÉTARD,
Ministre du logement

- ▶ Quelle vision et quels besoins pour le parcours résidentiel des Français ?
- ▶ Quelles solutions pour accompagner et rendre possibles les parcours résidentiels ?

11h à 12h30

SALLE DÉMOCRATIE

Secrétaires généraux de mairie : encore des maux ou le mot de la fin ?



PRÉSIDIÉ PAR :

Murielle FABRE,
Maire de Lampertheim (67), co-présidente de la commission Fonction publique territoriale et Ressources humaines, secrétaire générale de l'AMF

11h à 12h30

SALLE NATION

Budget : préparer les nouvelles annexes « vertes »



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Antoine HOMÉ,
Maire de Wittenheim (68), co-président de la commission des Finances et trésorier général de l'AMF

Jean-François VIGIER,
Maire de Bures-sur-Yvette (91), vice-président de l'AMF

11h à 12h30

SALLE FRATERNITÉ

Achever la couverture numérique du territoire, encore un effort !

Pour les communes qui en sont privées, la couverture mobile 4G et le déploiement de la fibre optique demeurent toujours des préoccupations majeures.

Le moment est donc venu de s'interroger sur la suite à donner au New deal mobile et sur le respect de l'objectif du plan France Très Haut Débit de la fibre optique pour tous en 2025. Les récents arbitrages budgétaires mettent en péril ce dernier objectif avec des conséquences sur le plan de fermeture du réseau cuivre d'Orange.

Ce forum sera également l'occasion de s'interroger sur la robustesse et la sécurité des réseaux de télécommunications au regard des aléas climatiques.



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Frédérique CHARPENEL,
Maire de Soustons (40)

Michel SAUVADE,
Maire de Marsac-en-Livradois (63), co-président de la commission Numérique

Avec l'intervention attendue de
Marc FERRACCI,
Ministre de l'industrie

14h30 à 17h30

GRAND AUDITORIUM

Faire participer les habitants pour des communes toujours plus efficaces

Normes complexes, injonctions contradictoires, attentes et besoins multiples des habitants, perte de confiance des citoyens dans la puissance publique et moyens de plus en plus limités, les communes n'échappent pas aux difficultés.

Pourtant, loin de les affaiblir, ce contexte tendu les renforce car elles incarnent la démocratie du quotidien qui assure la préservation des communes et répond aux besoins directs des habitants. Cette proximité est la raison d'être des communes. Elles tirent leur force du dialogue permanent avec les habitants et de la confiance qui en découle.

Ce dialogue nécessite de la rigueur, de la méthode et une reconnaissance mutuelle du rôle des élus d'une part et des citoyens d'autre part. Cette alchimie se construit en considérant que la participation citoyenne est une composante de la démocratie locale qui doit veiller à rapprocher la décision publique des citoyens et les citoyens de la décision publique.

Comment instaurer et faire vivre ce dialogue avec les habitants pour améliorer les décisions communales sans remettre en cause la démocratie représentative ?

Comment associer les habitants ? A quelles occasions ? Comment faire en sorte que les habitants éloignés de la décision

municipale et qui ne se sentent pas légitimes, se sentent concernés, légitimes et participent ?

Quelle posture adopter ? Quels engagements prendre vis-à-vis des participants ? Comment revenir vers eux et accompagner la décision ?

Ce débat permettra de montrer la vitalité et la modernité du modèle démocratique communal.



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Hélène de COMARMOND,
Maire de Cachan (94), co-présidente du groupe de travail Démocratie participative de l'AMF

Fabian JORDAN,
Maire de Berrwiller (68), président de Mulhouse agglomération, co-président du groupe de travail Démocratie participative de l'AMF

- ▶ La participation citoyenne : une composante de la démocratie locale.
- ▶ Consultations, réunions publiques, ateliers thématiques, conférences de citoyens.

14h à 15h30

SALLE LIBERTÉ

Faire entendre la voix des maires et présidents employeurs

Dans la perspective d'une nécessaire évolution de la Fonction publique territoriale, ce forum interactif invite les élus à venir débattre de leurs réalités en tant qu'employeur et de leurs attentes. Ce nouveau format de forum permettra à chacun de s'exprimer et de participer aux échanges.

Ce sera l'occasion d'aborder les difficultés de recrutement, la perte d'attractivité des rémunérations, les conséquences de l'allongement des carrières, le manque de moyens et d'outils... autant de défis à relever localement et que l'AMF porte au niveau national, notamment dans les 30 orientations de la Coordination des employeurs territoriaux.



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Murielle FABRE,
Maire de Lampertheim (67), co-présidente de la commission FPT et RH de l'AMF, secrétaire générale de l'AMF

Yohann NÉDELEC ,
Adjoint au maire de Brest (29), président du CNFPT et président du centre de gestion du Finistère

Avec la participation de
Guillaume KASBARIAN,
Ministre de la Fonction publique, de la Simplification et de la Transformation de l'action publique

14h à 15h30

SALLE DÉMOCRATIE

Les ambitions d'une mise en réseau des acteurs de l'emploi au plus près du terrain

La réforme France Travail doit permettre d'accentuer la coordination des acteurs de l'emploi grâce à la mise en place d'une nouvelle gouvernance à laquelle les maires et présidents d'intercommunalité seront étroitement associés au sein des comités territoriaux. L'objectif de la réforme, issue de la loi pour le plein emploi adoptée en décembre 2023, est de favoriser le retour à l'emploi des publics les plus éloignés.

Quelle articulation avec les dispositifs déjà mis en place par les communes (cités de l'emploi, Maisons de l'emploi, PLIE, TZCLD...) ont déjà fait leur preuve ? Quelle place pour les maires et présidents d'EPCI dans ce réseau ?



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Mohamed GNABALY,

Maire de L'Île-Saint-Denis (93), co-président du groupe de travail Emploi et Insertion et vice-président de l'AMF

Marie-Claude JARROT,

Maire de Montceau-les-Mines (71), co-présidente du groupe de travail Emploi et Insertion de l'AMF

- ▶ Un bloc communal déjà engagé sur le front de l'emploi
- ▶ Opportunités et perspectives de la réforme France Travail et de la mise en place des

contribuent à irriguer l'ensemble des zones d'emplois des régions concernées. C'est pourquoi l'AMF demande que la gestion des lignes ferroviaires et de ses dessertes soit aussi fondée sur des objectifs de service public et d'aménagement du pays et pas seulement sur des considérations économiques.

Face à cette situation, l'AMF invite à repenser ces types de déplacements efficaces et fiables pour tous les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence.



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Frédéric CUILLERIER,

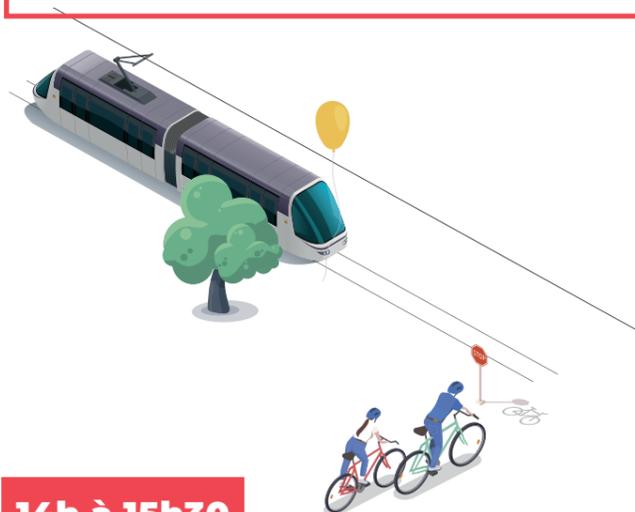
Maire de Saint-Ay (45) co-président de la commission Mobilité de l'AMF

Sylvain LAVAL,

Maire de Saint-Martin-le-Vinoux (38) co-président de la commission Mobilité de l'AMF

Avec l'intervention attendue de François DUROVRAY, Ministre des transports

- ▶ La qualité du service public ferroviaire : une responsabilité partagée
- ▶ Face à l'urgence ferroviaire : Les élus témoignent, des solutions émergent



14h à 15h30

SALLE ÉGALITÉ

Rétablir un service public ferroviaire pour tous

La dégradation constante de la qualité du service ferroviaire est alarmante et nécessite des actions urgentes. A cela s'ajoute la vétusté avancée du réseau, le manque d'entretien des infrastructures, les retards, les annulations, l'insécurité. La réalité n'est pas à la hauteur d'un grand service public. Cette dégradation ne peut être simplement imputée à des circonstances exceptionnelles ; elle est le reflet d'un problème plus profond.

Cette situation crée une France à deux vitesses, où seules quelques métropoles bénéficient d'une desserte satisfaisante, laissant de côté une grande partie du pays. L'avenir de ces lignes et des dessertes ne doit pas être scellé sans qu'au préalable ait été réalisé un état des lieux partagé avec les élus concernés. Cet état des lieux devra prendre en compte, au-delà des seuls aspects financiers, les contraintes de mobilité subies ou susceptibles d'être subies par les usagers ou les indispensables enjeux de la transition écologique. La suppression d'arrêts de trains équivaut à la disparition d'un service public essentiel et représente un recul pour les territoires.

Ces lignes jouent au quotidien un rôle essentiel pour les habitants, pour l'activité économique des zones rurales, et

14h à 15h30

SALLE FRATERNITÉ

Recul du trait de côte : aménager pour s'adapter mais à quel prix ?

Après un état des lieux des enjeux en matière de gestion du recul du trait de côte, comment les communes et intercommunalités littorales peuvent s'inscrire dans l'objectif d'adaptation au changement climatique et de mise en œuvre de l'objectif ZAN, en réaménageant les zones littorales concernées, tout en conservant leur attractivité et le même niveau de services aux habitants ?

Quelles sont les limites à leurs stratégies locales ? Comment accompagner les habitants et les acteurs économiques face à la dévalorisation de leurs biens ?

Comment inscrire ces stratégies dans un temps long (à 5, 30 et 100 ans), quels sont les acteurs responsables de ces stratégies et les financements nécessaires à ces adaptations ?

Quels sont les modèles de gouvernance et de financement à privilégier ?



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Hervé BOUYRIÉ,

Maire de Messanges (40), co-président du groupe de travail Littoral de l'AMF

Dominique CAP,

Maire de Plougastel-Daoulas (29), co-président du groupe de travail Littoral de l'AMF

Yannick MOREAU,

Maire des Sables d'Olonne (85), président de l'ANEL

Avec la participation de Fabrice LOHER, Ministre chargé de la mer

- ▶ Enjeux, acteurs et modèle économique de l'aménagement des littoraux
- ▶ Quelles pistes de financement privilégier ?

14h à 15h30

SALLE NATION

Les moyens d'utiliser sa trésorerie quelle que soit la taille de sa collectivité



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Antoine HOMÉ,

Maire de Wittenheim (68), co-président de la commission des Finances et trésorier général de l'AMF

Emmanuel SALLABERRY,

Maire de Talence (33), co-président de la commission des Finances de l'AMF

15h45 à 17h15

SALLE LIBERTÉ

Communes, intercommunalités, les nouvelles obligations en matière de petite enfance au 1^{er} janvier 2025



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Clotilde ROBIN,

Adjointe au maire de Roanne (42), vice-présidente de Roanne Agglomération, co-présidente du groupe de travail Petite Enfance de l'AMF

15h45 à 17h15

SALLE NATION

Chemin rural : un patrimoine en danger : les clés pour le valoriser et le préserver

15h45 à 17h15

SALLE DÉMOCRATIE

Faire du transfrontalier une chance pour nos communes



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Florian LECOULTRE,

Maire de Nouzonville (08), vice-président de la communauté d'agglomération Ardenne Métropole

Sébastien POPULAIRE,

Maire de Touillon-et-Loutelet, (25) vice-président de la communauté de communes des lacs et montagnes du Haut-Doubs

15h45 à 17h15

SALLE ÉGALITÉ

Polices municipales, le juste équilibre des prérogatives à trouver

Face au désengagement de l'Etat, le rôle des maires en matière de sécurité est souvent devenu incontournable. La place des polices municipales dans le dispositif de sécurisation des villes en est l'illustration principale. Cela se traduit par une évolution des missions de ses agents et des prérogatives qui sont les leurs. L'Etat multiplie les signes en ce sens. Localement, par l'établissement de conventions ou de "contrats" et nationalement, en questionnant l'extension des pouvoirs en matière judiciaire des policiers municipaux dans le cadre par exemple du « Beauvau » de la sécurité. Si l'Etat et les collectivités se coordonnent pour assurer la tranquillité et la sécurité publiques, les contours de ce « continuum » de sécurité restent encore à préciser.

Au quotidien et dans un contexte sécuritaire plus tendu, les prérogatives des uns et des autres, se croisent souvent et parfois se brouillent. Pour le policier municipal comme pour le maire, comment cela se traduit-il concrètement ?

Dans un contexte de durcissement des violences, jusqu'où le pouvoir du maire en matière de sécurité doit-il s'exercer ? Comment mieux coordonner les efforts de la commune ou de l'intercommunalité et de l'Etat pour plus d'efficacité et de lisibilité ?



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Jean-Paul JEANDON,
Maire de Cergy (95), président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, co-président de la commission Sécurité de l'AMF

Frédéric MASQUELIER,
Maire de Saint-Raphael (83), président de la communauté urbaine Esterel Côte d'Azur, co-président de la commission Sécurité de l'AMF

Avec la participation attendue de Nicolas DARAGON,
Ministre délégué à la sécurité du quotidien

► Vers une évolution « à la carte » des prérogatives des polices municipales : les propositions diverses des maires

► Renover la coordination de sécurité entre l'État et les collectivités : défis et solutions

15h45 à 17h15

SALLE FRATERNITÉ

Le bon niveau de régulation des meubles de tourisme face à la crise du logement

Le développement rapide de la location de meublés de tourisme, notamment dans les communes urbaines et littorales, et dans certaines communes rurales, au détriment du logement permanent ainsi que les nuisances occasionnées par certains touristes ont conduit plusieurs collectivités et parlementaires à vouloir modifier et renforcer les dispositifs juridiques actuels de régulation.

Le cadre permettant aux propriétaires de pouvoir louer occasionnellement leurs résidences principales ou secondaires aggrave les tensions en matière de logement, et est aujourd'hui dépassé. C'est pourquoi plusieurs textes législatifs étaient récemment en cours d'examen au Parlement pour mieux réguler la location meublée. Au-delà du seul cas français, la problématique du développement des meublés de tourisme et de leurs conséquences sont inscrits à l'ordre du jour des travaux de l'Union européenne. Ce forum sera l'occasion de revenir sur les nouvelles dispositions adoptées par le législateur.

Comment les communes peuvent-elles mettre en place des outils de régulation adaptés à leur tension locale sans brider le développement de leur offre de logements touristiques ?



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Alain CHRÉTIEN,
Maire de Vesoul (70), président de la communauté d'agglomération de Vesoul, co-président de la commission Développement économique, commerce, tourisme et vice-président de l'AMF

Thierry REPENTIN,
Maire de Chambéry (73), président du Grand Chambéry, co-président du groupe de travail Logement-Habitat-Hébergement et vice-président de l'AMF

► Quelle appropriation par les communes et les intercommunalités des nouveaux dispositifs de régulation ?

► Comment la loi doit-elle évoluer pour améliorer le développement de ces dispositifs ?

SALLE AGORA

9h30

Gérer sa communication en situation de crise

11h

Communication locale : comment être entendu ?

14h

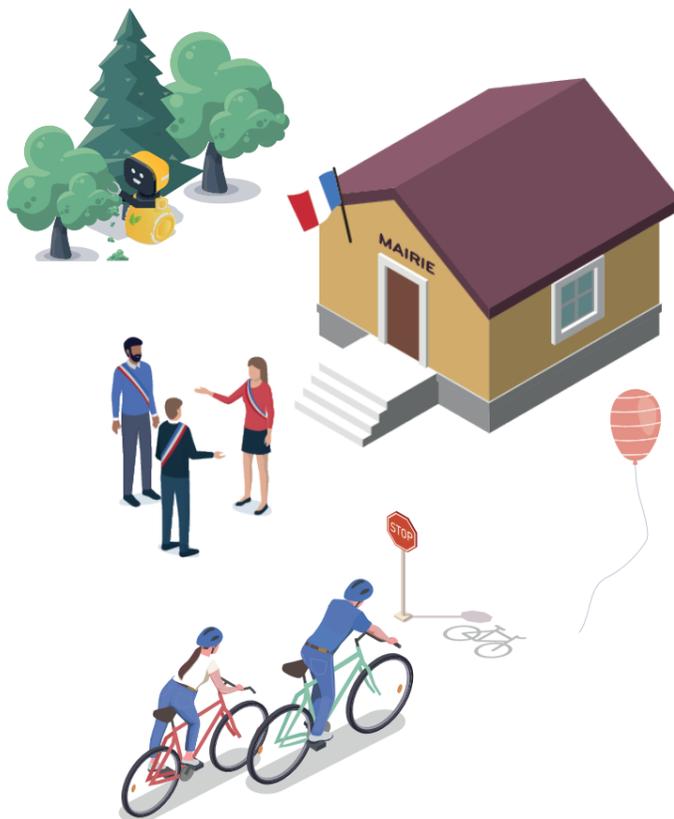
DGPN : présentation de www.masecurite.interieur.gouv.fr

15h

« 11 de légende » le documentaire plaidoyer de Caroline Delage pour l'inclusion d'enfants autistes par le sport

17h

Villes et campagnes : lutter contre le trafic de stupéfiants



JEUDI 21 NOV.

10h à 12h

GRAND AUDITORIUM

Financer toujours plus de politiques publiques avec moins de moyens

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2025 intègre près de 10 Md€ de restrictions imposées aux collectivités territoriales. Ces nouvelles restrictions, conjuguées à la suppression progressive des marges de manœuvre fiscale, à l'absence de revalorisation de la DGF à la hauteur des besoins, aux transferts de charges non compensés et au fléchage renforcé des ressources locales sur des priorités définies par l'État, restreignent toujours davantage la capacité à répondre aux besoins de la population.

Les collectivités du bloc communal sont face à un dilemme : elles ne disposent plus des capacités financières pour répondre à de nombreux besoins essentiels, sauf à réduire drastiquement leurs investissements. De nouvelles marges de manœuvre financières sont dès lors impératives pour répondre aux enjeux locaux. Investissements indispensables à l'aménagement du territoire, les infrastructures de transport illustrent les difficultés de financement auxquelles le bloc communal est confronté.



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Antoine HOMÉ
Maire de Wittenheim (68), co-président de la commission Finances et trésorier général de l'AMF

Emmanuel SALLABERRY
Maire Talence (33), co-président de la commission Finances de l'AMF

► Les tendances pour 2024 et les propositions de l'AMF

► Les communes heureusement... pour la croissance : un rôle moteur pourtant mis à mal par les injonctions contradictoires de l'État. Une illustration avec les infrastructures routières.

► Le soutien à l'autofinancement, principal levier de l'investissement, est impératif. Les propositions de l'AMF.

9h30 à 11h30

SALLE LIBERTÉ

Prévention des risques et gestion des crises : on accélère !

Les communes et les intercommunalités sont de plus en plus concernées par une multitude de risques et de menaces : 5700 communes reconnues en état de catastrophe naturelle chaque année. Plus d'un quart de la population exposé aux risques d'inondation. 48% du territoire métropolitain exposés au risque retrait gonflement des argiles (RGA). 6870 communes déclarées

exposées au risque feux de forêt. Les communes d'Outre-Mer exposées aux éruptions volcaniques, aux séismes de magnitude supérieure à 4 et aux cyclones.

Des risques industriels, technologiques et des menaces nucléaire, radiologique, biologique et chimique (NRBC) en recrudescence sont par ailleurs entre les mains d'acteurs multiples et diversifiés.

Comment accompagner les élus face à ces défis majeurs ? L'AMF s'est dotée d'une feuille de route nationale en collaboration avec une dizaine d'associations départementales. L'heure est au bilan et aux propositions pour doter la France d'une stratégie nationale de gestion des risques majeurs et d'un plan d'actions au plus près de l'échelle communale.



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Sébastien LEROY,
Maire de Mandelieu-la-Napoule (06), co-président du groupe de travail Risques et crises de l'AMF

Éric MENASSI,
Maire de Trèbes (11), co-président du groupe de travail Risques et crises de l'AMF et président de l'Association des maires de l'Aude

► Des actions concrètes, des bonnes pratiques

► Des propositions pour changer de paradigme

9h30 à 11h

SALLE ÉGALITÉ

Gérer des déchets en zones touristiques, insulaires ou isolées

Gérer les déchets des ménages est plus compliqué dans certaines zones que d'autres car les contraintes y sont plus fortes. C'est le cas des zones touristiques avec les variations de population, mais aussi des territoires isolés qui ne permettent pas de mettre en place des solutions techniques mutualisées avec les collectivités voisines pour des raisons géographiques.

Les zones insulaires ajoutent à ces difficultés des transports maritimes dont les contraintes réglementaires peuvent compliquer la gestion des déchets. Si les territoires d'Outre-mer cumulent souvent plusieurs de ces difficultés, certaines collectivités métropolitaines connaissent le même genre de problèmes. Quelles solutions techniques mettre en place ? Comment financer le service en absence de taxe foncière ou de connaissance sur la population desservie ? Comment mettre en place une valorisation efficace sur des petits volumes de déchets ?



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Roger LE GOFF,
Maire de Fouesnant (29), président de la communauté de communes du pays fouesnantais (29) et co-président du groupe de travail Déchets de l'AMF

Sylvain GUINAUDIE,
Président du SMICVAL (33), co-président du groupe de travail Déchets de l'AMF

► Une gestion des déchets à géométrie variable

► La réduction des déchets est-elle une opportunité ?

9h30 à 11h

SALLE FRATERNITÉ

Comprendre et maîtriser l'intelligence artificielle (IA) : déjà un enjeu d'actualité pour les communes et les intercommunalités



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Patrick MOLINOZ,

Maire de Vénarey - Les Laumes (21) co-président de la commission Numérique et vice-président de l'AMF

Michel SAUVADE,

Maire de Marsac-en-Livradois (63), co-président de la commission Numérique de l'AMF

Avec l'intervention de

Clara CHAPPAZ,

Secrétaire d'État chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique

d'événements, et le soutien apporté aux artistes et au tissu associatif.

Ce secteur est aujourd'hui confronté à de multiples enjeux (budgétaire, écologique, de diffusion...), tant pour les communes que pour les professionnels, ce qui les oblige à réinterroger les conditions d'élaboration de l'offre de spectacles.

L'élaboration de la programmation par les professionnels doit désormais se nourrir d'un dialogue constant avec les élus afin de répondre aux attentes des habitants tout en portant les ambitions d'éveil et d'émancipation des citoyens.



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Olivier PEVERELLI,

Maire du Teil (07), co-président de la commission Culture de l'AMF

Florence PORTELLI,

Maire de Taverny (95), co-présidente de la commission Culture et vice-présidente de l'AMF

11h à 12h30

SALLE ÉGALITÉ

L'adaptation des communes aux changements climatiques : des solutions et outils à votre disposition

Le climat change : sécheresses, épisodes de chaleur intense, pluies rares et/ou abondantes, prolifération des espèces envahissantes, moustiques, etc. Les communes sont confrontées à des défis difficiles à relever. Elles doivent ainsi anticiper les conséquences des changements climatiques et trouver des moyens de faire face aux effets déjà visibles.

Services rendus par la nature, matériaux adaptés, plan local de rafraîchissement, outils en ligne, etc. : des solutions existent, testées, reproductibles et peu coûteuses. L'objectif de ce forum est de les faire connaître pour que chaque commune puisse agir quels que soient ses moyens techniques et financiers.



PRÉSIDIÉ PAR :

Christian MÉTAIRIE,

Maire d'Arcueil (94), coprésident de la commission Transition écologique de l'AMF

- ▶ Un ancrage local fort de l'offre de spectacle vivant
- ▶ Une offre en dialogue avec les professionnels et les habitants

11h à 12h30

SALLE DÉMOCRATIE

9h30 à 11h

SALLE DÉMOCRATIE

Les projets alimentaires territoriaux : les solutions pour s'approvisionner en local?



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Gilles PÉROLE,

Adjoint au maire de Mouans-Sartoux (06), co-président du groupe de travail Restauration et alimentation de l'AMF

11h à 12h30

SALLE FRATERNITÉ

Les communes face à une offre de spectacle vivant sous tension

Nombreuses sont les facettes du spectacle vivant (théâtre, danse, musique...) qui permettent aux communes d'animer la vie locale, d'émanciper les individus et de lutter contre le repli sur soi.

Leur forte mobilisation permet d'assurer une offre diversifiée de spectacle vivant, grâce à un réseau dense de lieux et

11h à 12h30

SALLE NATION

Rencontre avec les directeurs généraux des Agences régionales de santé

11h30 à 12h30

SALLE LIBERTÉ

Se préparer à la gestion de crise, PCS - PCIS, c'est maintenant !



CO-PRÉSIDIÉ PAR :

Sébastien LEROY,

Maire de Mandelieu-la-Napoule (06), co-président du groupe de travail Risques et crises de l'AMF

Éric MENASSI,

Maire de Trèbes (11), co-président du groupe de travail Risques et crises de l'AMF, président de l'association des maires de l'Aude

SALLE AGORA

9h30

La gestion des déchets et dépôts sauvages : la boîte à outils du CESAN pour les élus

10h30

Faire vivre son projet de démocratie participative: focus sur les budgets participatifs

11h30

Bien finir le mandat : Anticiper les échéances, les enjeux et les risques



SÉANCE SOLENNELLE DE CLÔTURE



14h à 16h30

GRAND AUDITORIUM

14H30

Lecture de la résolution générale du 106^e Congrès par André LAIGNEL, premier vice-président délégué de l'AMF

15h

Intervention de David LISNARD, président de l'AMF

15h30

Intervention de Michel BARNIER, Premier ministre

Les communes... Heureusement!

18 AU 21 NOVEMBRE

20
24

**106^e CONGRÈS
DES MAIRES**

ET DES PRÉSIDENTS
D'INTERCOMMUNALITÉ
DE FRANCE 



**RETROUVEZ ICI
LE PROGRAMME COMPLET**



amf@amf.asso.fr



01 44 18 14 14



01 44 18 14 15



41, quai d'Orsay, 75007 PARIS

